

## Rapport sur l'admission voie étudiante

École normale supérieure Paris-Saclay

Département d'enseignement et de recherche en sciences humaines et sociales

Octobre 2024

Le Département d'enseignement et de recherche en sciences humaines et sociales de l'École normale supérieure Paris-Saclay (DER SHS) a examiné, en juin 2024, 206 dossiers pour une admission par la voie étudiante au diplôme de l'École, en première année (20 places), et 86 dossiers complets pour une admission en deuxième année (8 places).

Cette « voie étudiante » est décrite ainsi dans le décret relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay, par distinction avec la voie d'entrée par concours :

L'École prépare, par une formation scientifique et culturelle de haut niveau,

... des *élèves* se destinant à la recherche scientifique fondamentale ou appliquée, à l'enseignement universitaire et dans les classes préparatoires aux grandes écoles ainsi qu'à l'enseignement secondaire et, plus généralement, au service des administrations de l'État et des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des entreprises ;

... **des étudiants se destinant notamment aux différents métiers de l'enseignement et de la recherche.**

Les candidatures pour une entrée en première année provenaient en quasi-totalité (90%) de personnes en classe préparatoire. Les candidates constituaient 40% des candidatures.

En fin de procédure, après les désistements, l'École a donc admis 28 candidat·e·s comme étudiant·e·s au DER SHS, et une personne supplémentaire par la voie « Égalité des chances ». Formation d'origine (première année) : 19 viennent de classes préparatoires aux grandes écoles, 1 vient de formations universitaires. Pour l'admission en deuxième année, toutes les personnes reçues étaient inscrites dans des formations universitaires.

Parmi les admis·e·s ayant intégré l'École on trouve : 17 femmes et 11 hommes

Position de la dernière personne admise :

Place n°32 sur la liste (première année, 12 désistements)

Place n°10 sur liste (deuxième année, deux désistements)

Répartition des disciplines, après les désistements (sur les 28 places) : 10 sociologie, 4 management, 7 économie, 7 histoire.

Les dossiers de candidature sont constitués de documents divers. Les bulletins et relevés de notes sont très utiles au jury, mais surtout quand ils contiennent des informations sur le rang de la candidate, ou du candidat, dans sa classe ou sa promotion.

Les candidats et candidates doivent indiquer précisément, dans leur lettre de motivation :

- Pour une candidature en première année : la formation de première année (histoire, économie, sociologie ou management) qu'il ou elle s'engage à suivre.
- Pour une candidature en deuxième année : l'un des six masters qu'il ou elle suivra en cas d'admission (*Master of Economics* « MoE », *Master in Management* « MiM », Master d'histoire politique des mondes contemporains, Master Économie, Organisation, Société « EOS », Master de sociologie contemporaine, Master Sociologie quantitative et démographie « SQD »).

Pour les candidatures en 2A : notre public cible n'est pas constitué des élèves des classes préparatoires qui redoublent l'année de khâgne ou son équivalent.

Nous avons demandé une (une seule) lettre de soutien envoyée directement par la personne soutenant la candidature. Les lettres de soutien des professeur·e·s ne sont en effet utiles que quand elles décrivent précisément l'adéquation entre la trajectoire du / de la candidat·e et son projet pour l'École normale supérieure Paris Saclay. Pour être utile, la lettre de soutien doit être rare : si toutes les candidatures en provenance d'une même formation sont accompagnées de lettres *pro forma*, parfois du même enseignant, ces dernières sont inutiles. Elles sont utiles quand elles indiquent le rang de l'élève ou de l'étudiant·e, dans les formations qui ne précisent pas le rang du / de la candidat·e sur le relevé de note. Nous invitons les enseignant·e·s à ne pas nous envoyer plus d'une lettre, ou alors, s'ils le font, à comparer explicitement les candidatures soutenues.

Les lettres de motivation rédigées par les candidat·e·s sont au cœur de notre évaluation. Elles incluent un projet de recherche d'environ une page à une page et demi. Elles ne dépassent pas, au total, deux pages, et c'est parfait. Il est inutile, pour l'admission sur dossier à l'ENS Paris Saclay, de décrire le contenu de la prépa B/L ou D2 : le jury les connaît. Les autres formations, en revanche (licences, instituts d'études politiques, classes préparatoires autres...) peuvent faire l'objet d'un paragraphe de description, pour préciser leur adéquation à la candidature. Ces lettres de motivation, de même que le choix de formation signalé dans le dossier constituent un engagement à suivre la formation demandée : les changements de cursus ou de discipline ne sont pas autorisés en première année ou en deuxième année.

Le jury, composé d'enseignant·e·s chercheur·se·s est surtout attentif au projet : projet immédiat pour la première année (troisième année de licence), **projet de recherche** à moyen terme (dans un master). La formation à la recherche étant au centre de l'activité de l'ENS, le jury s'attend à ce que cette dimension apparaisse, et encore plus pour les dossiers demandant une entrée en deuxième année (niveau master), qui peuvent se projeter dans un travail de thèse. **Ce projet engage le candidat ou la candidate.** Vous trouverez en annexe quelques exemples de lettres ayant retenu l'intérêt du jury au cours des années passées.

L'admission « voie étudiante » n'est pas un « concours élève *bis* » : si les notes aux épreuves des concours sont intéressantes, si l'admissibilité ou la sous-admissibilité sont des indicateurs, elles ne constituent pas un droit à l'admission. L'École souhaite en effet élargir son recrutement au-delà des classes préparatoires.

**Un webinaire de présentation de la procédure d'admission « voie étudiante » — au moyen de zoom — est programmé le lundi 4 novembre 2024 à 18h15**

**Inscription obligatoire (avant le 4 novembre) sur :**

[https://ens-paris-saclay-fr.zoom.us/webinar/register/WN\\_-RucbUxuQ9mqTFSrOBBtCw](https://ens-paris-saclay-fr.zoom.us/webinar/register/WN_-RucbUxuQ9mqTFSrOBBtCw)

## Exemples de lettres de motivation exposant des projets à court et moyen terme

### Premier exemple

En effet, (...) j'ai aussi rapidement compris ma vocation de chercheuse en sciences sociales. Si j'avais depuis longtemps été sensible aux inégalités, à la fois économiques et sociales, ce qui m'avait d'ailleurs poussée à (...), il m'a alors paru évident que, en contribuant à faire avancer la recherche, je pourrais participer à l'élaboration de politiques (...). En (...), j'ai notamment travaillé sur la question des (...) dans (...). J'ai alors organisé (...) avec (...) à destination de (...). Le but était d'en établir un état des lieux et présenter des solutions possibles à ce problème persistant malgré des avancées notoires ces dernières années en France et dans le monde. Avec plus de recul, c'était aussi l'occasion de mettre en avant le monde de la recherche, (...)

C'est en (...) l'idée de mon projet de recherche, qui ne demande bien sûr qu'à évoluer. En effet, la contradiction entre (...), et (...), est pour moi un enjeu passionnant des sciences sociales, alimenté par les travaux (...). Il s'agirait alors de reprendre pour commencer les travaux classiques (...). L'enjeu n'est pas que théorique, il est aussi et surtout pratique ; mon objectif serait alors, en m'inspirant du (...), d'étudier la potentielle efficacité de (...). En effet, (...)

### Deuxième exemple

Mes deux années de [cursus précédent] ont été une expérience très enrichissante, (...). J'y ai appris (...). Le choix de l'option (...) m'a permis (...) qui fait défaut au programme (...)

Néanmoins, l'étendue des connaissances à maîtriser en CPGE a souvent été pour moi l'expérience d'une frustration : devoir survoler certains sujets et ne pas avoir le temps de les approfondir sont le revers de la pluridisciplinarité. Si je souhaite à présent me spécialiser, c'est aussi pour me donner l'occasion d'étudier plus avant certaines thématiques.

À ce titre, les expériences (...) telles qu'étudiées par (...) dans (...) ou (...), par (...) dans (...), ou encore par (...) dans (...), m'ont particulièrement passionné, en ce qu'elles éclairent les raisons pour lesquelles (...) peut devenir (...). À cet égard, l'axe (...) de (...) auquel est associé le département (...) m'a vivement intéressé. C'est une des raisons pour lesquelles je désire particulièrement rejoindre cette 3<sup>ème</sup> année de licence, en plus de sa dimension bi-disciplinaire et de ses thèmes (...).

Plus précisément, je suis intéressé par la façon dont (...) de (...), (...) et (...), peuvent être (...) par des (...) et des (...), en particulier (...). Ainsi, l'usage du (...) pour justifier (...), tel qu'étudié

par (...) dans son article (...), renvoie à la fois aux représentations (...), et (...) également à (...). (...) part de l'étude de la (...), pour montrer (...)

### Troisième exemple

En effet, malgré la tendance (...), je suis plus que jamais motivée par (...) sur le plan théorique, mais surtout dans une visée pratique : passionnée par (...), mon projet professionnel m'orienterait vers (...) – sans exclure l'éventualité de faire de la recherche à l'étranger puisque (...) afin de collecter des données majoritairement (...). L'intérêt de la (...) de tels (...) résiderait dans la (...)des (...)actuelles posées par l'éthique (...).

Précisément, dans le cas où ma candidature serait retenue, j'envisage de poursuivre mes études à l'École Normale Supérieure de Paris-Saclay en (...) à la suite de cette première année, et de mener un projet de recherche relatif à (...) comme (...) constitutive de (...) entre (...) et (...). Mon intérêt certain pour cet objet d'étude est né (...): au cours de (...), l'essor de (...) m'a amenée à me questionner sur (...). Il s'agirait donc de se demander (...) se sont opérées dans (...) une (...) et (...)du (...), au profit de modalités favorisant (...).

Après mes études, en parallèle de mon activité professionnelle, je souhaiterais (...) qui me permettrait (...) sur leurs (...) afin de (...), principalement dans le champ de (...).

Pour le DER SHS de l'ENS Paris-Saclay,  
Le jury de l'admission sur dossier.